

DEPARTEMENT DE L'AIN
CANTON DE VALSERHONE
COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N° 2022/132

**AUTORISATION DE CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU DE MODIFIER
UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
AU TITRE DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT**

Le Maire de Valserhône,

Vu la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public, déposée le 02 juin 2022 en application de l'article L.122-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, enregistrée sous le n° AT00103322B0012 sollicitée par DYNACITE, OPH DE L'AIN (Monsieur GOMEZ Marc), pour la mise en conformité et l'aménagement d'un commerce sis 314 rue Centrale - Bellegarde sur Valserine - 01200 VALSERHONE.

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Considérant l'avis favorable de la Sous-commission Départementale de Sécurité Incendie et de panique dans les établissements recevant du public réunie le 28 juin 2022,

Considérant l'avis favorable de la Sous-commission Départementale pour l'Accessibilité des personnes handicapées réunie le 26 juillet 2022,

ARRETE

Article 1 : L'autorisation est accordée.

Article 2 : Les prescriptions émises par la Sous-commission Départementale pour la Sécurité contre les risques d'incendie et de panique et par la Sous-commission Départementale pour l'Accessibilité des personnes handicapées mentionnées dans leurs avis susvisés seront strictement respectées.

Article 3 : Le demandeur peut contester la légalité de cette décision dans les deux (02) mois qui suivent la date de réception du présent Arrêté. A cet effet, il peut saisir le Tribunal Administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

Article 4 : Ampliation de la présente décision est transmise au service Départemental d'incendie et de secours et à la Direction Départementale des Territoires pour information.

Fait à Valserhône, le 24 août 2022

Pour Le Maire,

Le Maire déléguée à l'urbanisme ;

Françoise DUCRET

Mis-en ligne le 16/09/2022